

**SESSIONI URDINARIA DI U 2021**

**RIUNIONI DI U 21 DI GHJINNAGHJU DI U 2021**

**N° 2021 /M2/38**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA CAMILLE MARTELLI, PER U GRUPPU  
GHJUVENTÙ NAZIUNALISTA, A L'ATTINZIONI  
DI U SGIO PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU**

**Ughjettu : Case territoriale – Da ch'elli campinu i nostri lochi**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

L'avènement de la Collectivité de Corse en janvier 2018, résultat de la fusion de la Collectivité Territoriale de Corse et des Conseils Départementaux nous amène à nous interroger sur le maillage, le plus efficace et le plus pertinent possible du territoire insulaire en matière de territorialisation des politiques publiques.

La majorité territoriale actuelle, à travers ses différentes actions a toujours porté une grande attention aux territoires ruraux, qui souffrent malheureusement d'une disparité conséquente quant à la présence et à l'accès aux pouvoirs publics sur ces territoires.

Les indicateurs sanitaires et sociaux déjà préoccupants, le sont d'autant plus aujourd'hui avec la crise sanitaire et économique liée à la Covid 19 : la précarité grandissante, les inégalités sociales de plus en plus aigües, et la croissance de l'exclusion sociale, nous obligent à structurer efficacement notre réponse dans les domaines sociaux, sanitaires et culturels.

Aucun domaine n'étant épargné, il ne saurait y avoir de zone non couverte par la politique de territorialisation déployée par la Collectivité de Corse. Un maillage cohérent doit permettre à chaque région de bénéficier des services de la Collectivité de Corse, et renforcer l'attractivité de chaque territoire.

Des moyens financiers adaptés doivent être mobilisés pour permettre l'émergence d'opérations structurantes à l'échelle des dits territoires, à travers notamment les intercommunalités et les communes.

La réduction de la fracture numérique constitue un autre enjeu de cette politique de décentralisation. Le développement du télétravail, la nécessité de repenser nos déplacements depuis

la crise sanitaire, soulignent le poids croissant des activités liées à l'informatique et aux techniques de l'information et de la communication dans les nouvelles dynamiques territoriales. L'importance des TIC dans la réorganisation des territoires n'est plus à prouver, la question de l'accès aux réseaux dans des conditions satisfaisantes est de plus en plus prépondérante, et constitue désormais un facteur fort d'attractivité non négligeable.

Conscient que les économies de nos territoires ont de singulières potentialités mais aussi de larges faiblesses, le développement économique doit être le vecteur fort de notre politique.

La politique de décentralisation, la logique d'équité territoriale entre les territoires et les citoyens, a toujours été un des piliers majeurs de la politique que les élus de l'Assemblée de Corse souhaitent mener lors de cette mandature. Elle doit correspondre à une réorganisation des services des trois anciennes collectivités afin de proposer un modèle cohérent et efficient sur l'ensemble du territoire.

Au début de cette mandature, les « Case Territoriale » étaient présentées comme un dispositif nouveau, en réponse à une carence d'accompagnement des territoires ruraux. C'est un modèle qui permettrait de répondre en partie à l'enjeu majeur de territorialisation, pouvez-vous nous informer sur le calendrier de leur mise en œuvre ?

À ringraziavvi.